

44 MERCURE DE FRANCE.

Il en reçoit cette réponse :
Vous méritez bien des égards ;
Mais ce n'est pas ainsi que l'amitié se règle,
Seigneur ; j'ai lu dans vos regards
Que j'étois la Fauvette & que vous étiez l'Aigle...
Tous vos discours sont superflus :
Je vous crains , vous honore... & ne vous aime
plus.

Par M. L. B.

A M. DE VOLTAIRE.

NOUVEL Anacréon , le déclin de ton âge
Joint aux fleurs du printemps tous les feux de l'été ;
Tu captives nos cœurs par l'aimable gaieté
Dont tu fais embellir les préceptes du sage.
Plaire au monde & l'instruire est ton double par-
tage.
La vertu , les talens , par toi tout est chanté ;
Les arts & les plaisirs ont toujours ton hommage ;
Ta bouche exprime encor la tendre volupté.
Au gré de nos desirs , ton immortel génie
Trompe le vieux Saturne & désarme la mort ;
Sois long-temps leur vainqueur , brave leur vain
effort ,
Suis gaiement le sentier de la plus longue vie.

Eh ! qui pourroit troubler tes glorieux destins ?
 De nos derniers neveux tu feras les délices ;
 Ton sort est d'enchanter à jamais les humains ,
 Tandis que les François & leurs destins propices ,
 Seront passés , hélas ! comme des songes vains.
 Les Grecs sont disparus , Homère est en nos mains ;
 Du temps Ovide , Horace ont bravé les caprices ;
 Il épargna Virgile & non pas les Romains.

Que ne puis-je , ô grand homme ! au gré de mon
 envie ,

Rejoindre mon aurore au couchant de tes jours !
 Que je serois heureux , en terminant ma vie ,
 De ramener pour toi la saison des amours !
 Mais que dis je ? parcours ta brillante carrière ;
 Un triomphe a marqué chacun de tes instans ,
 Rien ne peut ajouter à ta vive lumière ,
 Et ton hiver vaut mieux cent fois que mon prin
 temps.

Tu ranimes les arts aux doux sons de ta lyre ;
 L'âge n'affoiblit point ta première vigueur ,
 Et quand nos jeunes gens , dans leur triste langueur ,
 Ne savent que pleurer , toi seul fais encor rire.

O Nestor du Parnasse & son plus ferme appui !
 S'il t'ouvrit le chemin de la gloire immortelle ,
 Tu lui rends bien l'éclat que tu reçus de lui :
 Puisse-tu dans trente ans , plus vieux que Fonten
 nelle ,

40 MERCURE DE FRANCE.

Brûler encor du feu qui t'anime aujourd'hui !
Les lauriers renaissans qu'à Fernei tu moissonnes,
Tes vers pleins de gaité, ces ouvrages charmans,
Qu'au sein de la retraite à tes amis tu donnes,
Ne se ressentent point du travail & des ans ;
Et malgré les efforts de l'envie & du temps,
Nous voyons chaque jour de nouvelles couronnes,
De ton front rajeuni cacher les cheveux blancs.

Par M. D. C. T. d. F.

Sur la nomination de Monseigneur le Contrôleur-Général.

Louis, de son Peuple adoré,
Pour consacrer sa bienfaisance,
Cherchoit un Ministre éclairé
Qui pût ramener l'opulence.
Ouvrez sans différer le cœur de vos sujets,
Lui dit confidemment la Déesse Minerve ;
Vous en avez la clé : dans le sein des secrets,
Vous trouverez celui que le ciel vous réserve.
A peine le Monarque eut-il levé le sceau,
Qu'il vit dans tous les cœurs le nom de Tabou-
reau.

Par M. de Caraccioli.

A. M. NECKER.

UN jeune Roi, digne de l'âge d'or,
A ses Sujets cher par sa bienfaisance,
Par ses conseils qu'animoit la prudence,
Qui les dictoit sous les traits de Nestor,
Cherchoit un homme instruit par la fortune,
Qui, dans un rang où la chute est commune,
Sût accorder, par un art délicat,
Les droits du fisc & le bien de l'Etat;
Un Bel-Esprit, dans la foule ignorante,
Qui sût chérir l'humanité souffrante;
Un Erranger que le Peuple estimât;
Un Commerçant que la Cour respectât,
Qui de l'Europe eût conquis le suffrage,
Enfin chez qui, par un rare assemblage,
A la vertu le talent répondit;
Il choisit Necker, & la France applaudit.

Par M. L. D. S.



*VERS de M. L. D. de... à un Chat de
partilage, qu'on lui donne anonyme
tous les ans aux étrennes.*

UN gros, un superbe Minet,
Aux jours où l'an se renouvelle,
Me vient offrir un servage fidèle.
De ma toison (me dit l'archi-finet)
Dépouillez-moi... prenez le cœur encore...
Tout est à vous, n'en doutez pas...
Prendre son cœur ! (dis-je tout bas)
Il faut, avant, savoir ce que j'ignore :
D'où venez-vous, Monsieur ? Ce Monsieur est
discret,
Il me refuse son secret.
Je n'aime pas la résistance,
Je presse, & l'obstiné fait patte de velours,
Mais d'autant garde le silence.
Hé bien ! je veux avoir mon tour ;
J'allois à ma reconnoissance
Donner le plus grand apparat ;
Mais, soit par sage méfiance,
Peut-être avec impatience,
Nous serons à bon chat bon rat.

VERS

*VERS de Madame la Duchesse DE LA
VAL... à l'Inconnu qui lui a envoyé
un Chat-de parfilure, ayant une patte
de velours.*

SI du Maître du Parnasse,
Favorable à mes transports,
J'avois reçu les accords
Ou de Pindare, ou d'Horace,
L'Inconnu qui, tous les ans,
Me fais tenir mes étrennes,
Auroit aujourd'hui les siennes
En vers pompeux & touchans.
Je n'ai point cet avantage ;
Il faut donc tout uniment
Chercher, dans son badinage,
Le sujet d'un compliment,
Et souhaiter bonnement
Que, sans besoin d'Hippocrate,
Ni pour tête, ni pour ratte,
Ni pour tous leurs alentours,
Il coule en paix de longs jours,
Et que, pour lui, chats & chatté,
Fassent patte de velours.

*RÉPONSE de M. GUDIN au Rédacteur
des Étrennes des Poëtes, où se trouve
l'Éloge de Coriolan.*

Vous demandez la vérité :
Pardonnez-moi si je dénoue
Le voile qui tombe & se joue
Sur sa piquante nudité.
Dans ce recueil qu'a médité
En riant la malignité,
Je suis très-fâché qu'on me loue ;
J'ai rougi de m'y voir vanté.

Ecrivons : pour qui ? pour les Grâces,
Pour Minerve, pour les Suivans ;
Mais de l'envie & des méchans,
Auteurs, ne suivez point les traces ;
C'est prostituer vos talens.

On hait tout esprit satyrique ;
Du Parnasse il est le fléau :
Le Lutrin & l'Art poétique
Font à peine excuser Boileau.

ODE A LIGURINUS. Horace, X,
Livre IV.

O crudelis adhuc, &c.

OBEL ENFANT qu'un teint de roses
Rend si redoutable & si vain,
Qui ne réponds qu'avec dédain
Aux desirs ardents que tu causes!

Lorsque le temps te ravira
Ces cheveux où l'amour se joue,
Que cette fraîche & ronde joue
D'un poil épais se couvrira :

Du triste débris de tes charmes,
Occupé devant un miroir,
Tu diras, en versant des larmes,
Et plein d'un secret désespoir !

« Que n'eus-je un orgueil moins sauvage,
« Lorsque j'avois plus de beauté !
« Ou que n'ai-je, avec ma fierté,
« Les grâces de mon premier âge ! »

Par M. L. R.



C ij

*Explication des Enigmes & Logogryphes
du premier vol. de Janvier.*

LE mot de la première Enigme est *Jour de l'An* ; celui de la seconde est *Fossoyeur* ; celui de la troisième est *la Pluie*. Le mot du premier Logogryphe est *Janvier*, où se trouvent *vie, navire, rive, Vire, vernis, ravin, âne, rien, vin, jeu, an, ire* ; celui du second est *Manche*, où l'on trouve *Canal de la Manche, manne, Achem, amè, âne, mâche, hache*.

É N I G M E.

LORSQUE l'hiver, ramenant la froidure,
D'un tapis blanc a couvert la nature ;
Lorsque l'on n'entend plus la voix
De l'éloquent chanteur des bois,
C'est alors, cher Lecteur, que tu me vois paroître.
Cherche bien, tu dois me connoître,
Car tu m'as vu plus d'une fois.
Je présente un vaisseau d'une étrange structure,
Sans pont, sans voile, sans mâture ;

Je ne crains point le vent si terrible en hiver ;
 Je n'ai point de canon & ma quille est de fer ;
 D'un éperon tranchant on voit ma proue armée ;
 Et par-tout où je vais, ma trace est imprimée ;
 L'homme sur moi monté, consultant ses plaisirs,
 Court, vole, va, revient, au gré de ses desirs :
 Devine, cher Lecteur, il faut enfin me taire ;
 Encore un mot de plus tu saurois le myllère.

Par M. Godard.

A U T R E.

Si vous cherchez mon origine,
 Je serai de peu de valeur ;
 Mon père n'est bon qu'en cuisine ;
 Cependant j'ai mon prix ailleurs.
 Un essaim de l'humaine race,
 Sans moi porteroit la besace ;
 Le Plébéien, par mon secours,
 Peut prétendre une place en Cour.
 Utile à toutes les Provinces,
 Les Rois, les Potentats, les Princes,
 M'admettent dans leurs cabinets,
 Et me font part de leurs secrets.
 Je suis d'une intrigue galante

C iij

Communément la confidente ,
Lien des amis , des parens ,
Et la ressource des absens.

A U T R E.

O Ñ trouve peu d'honnêtes gens ,
S'ils ne sont accablés sous le poids de leurs ans ,
A qui je ne rende service ;
Je ne fais par quelle raison ,
Ils ont cependant l'injustice
De me faire souffrir une étroite prison.

Quoique mon corps soit foible & mince ,
Je suis utile au plus grand Prince ;
Soir & matin de son palais
Je nettoie avec art toutes les avenues ,
Que mille choses superflues
Pourroient faire sentir mauvais.
Lorsque , fait pour un double usage ,
Mes deux bouts ont chacun leur différent emploi ,
J'ai souvent l'oreille du Roi ,
Sans que les favoris en ayent de l'ombrage.

Par M. Pot, C. d. N.



L O G O G R Y P H E.

IL ne faut que cinq pieds pour composer mon être ;

Lecteur, si tu retranches le premier,
Changeant de nom tu me verras paroître
Bien plus petit, quoique je sois entier.

Mais si tu me remets dans ma première forme,
De petit que j'étois, je redeviens énorme.

Etre utile en naissant,
Mais beaucoup plus en grandissant ;
Jeune ou vieux on me sacrifie,
Et je sers fort souvent au soutien de ta vie.

Par M. le Roux.

A U T R E.

LECTEUR, tu vois en moi le plus noir des humains ;

Et la gêne toujours est ma triste compagne ;
Sans être Médecin, le séné m'accompagne ;
Un Régent avec moi va courir la campagne ;
Toujours en vrai dévot, je porte un de nos Saints,

Civ

56 MERCURE DE FRANCE.

(Au fond du cœur s'entend, & non pas dans les
mains).

Pour protecteur au ciel, ce fut celui-là même
Que Descartes reçut au jour de son baptême.

Eh bien ? peux-tu me concevoir ?

Mais n'équivoquons plus, & d'un style énergique,
Griffonnons de mon nom quelque indice authen-
tique :

Rassemble mes sept pieds, je te les ai fait voir ;

Vite, nomme-moi donc : car si tu ne m'explique,

Je te somme de comparoir

Au tribunal logogryphique.

Par M. Huet de Longchamps.

A U T R E.

Tour enfant me chérit ; en voici la raison :

Prends ma tête ou ma queue, en tout temps je suis
bon.

Par le même.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau,
Tome IX; contenant les Lettres sur
les matières criminelles, & sur les ma-
tières civiles. A Paris, chez les Librai-
res associés.

LE premier volume des Lettres de M. le Chancelier d'Aguesseau a été si favorablement accueilli, qu'on est en droit d'espérer que celles qu'on publie aujourd'hui produiront le même effet. Les Éditeurs n'ont rien négligé pour en rendre la collection complète, intéressante, & pour lui donner le meilleur ordre que les circonstances ont permis. Des Magistrats dont les lumières égalent le zèle, n'ont pas dédaigné d'être les coopérateurs de cet ouvrage. Ils ont communiqué sans réserve toutes les Lettres qu'ils avoient reçues de M. le Chancelier d'Aguesseau, & celles qu'il avoit écrites à leurs prédécesseurs, sur toutes les affaires dignes d'intéresser le Public. Ces sortes d'Ouvrages ne sont pas susceptibles d'analyse.

C v

38 MERCURE DE FRANCE.

Nous remarquerons, avec l'Auteur du Discours préliminaire, qu'on trouvera dans ce Recueil, comme dans les précédens, ces principes solides, & féconds en conséquences lumineuses, qui caractérisent tous les Écrits de ce grand Homme; & qui éclairent si sensiblement les défilés les plus étroits & les plus obscurs de la Jurisprudence. On y verra les moyens d'échapper aux inconvéniens que rendent presque inévitables la multiplicité des formes, la diversité des usages suivis dans les Tribunaux, & les contradictions réelles ou apparentes de nos loix générales & particulières. Enfin on y reconnoîtra toute l'importance des règles propres à maintenir la sévérité des mœurs & de la discipline dans la Magistrature, & sur-tout cette heureuse harmonie sans laquelle les Tribunaux, plongés dans l'anarchie, deviendroient bientôt inutiles, & peut-être nuisibles au corps national, dont ils doivent être le lien & le plus ferme appui.

Le volume que l'on publie embrasse deux objets; les matières criminelles, & les matières civiles. Leur influence sur le bonheur de l'humanité en fera sentir toute l'importance à ceux même qui ont

le moins approfondi les différens rapports de ce qui constitue l'ordre social. On sait que les loix civiles sont, au corps politique, ce qu'est un traité de morale pour chaque citoyen en particulier; que les loix criminelles tendent à étouffer en détail des étincelles dont la réunion formeroit un embrasement général dans les sociétés les mieux constituées. Ainsi personne n'ignore que de bonnes loix civiles & criminelles, sont les plus précieux & les plus puissans ressorts qu'on puisse appliquer au régime des Nations. Mais on ne fait point assez à quel point il importe à la société que le principe & le but de ces loix soient bien développés dans l'esprit des Ministres de la Justice. On connoît à peine le prix de ces hommes rares, à qui la nature a donné, & en qui l'étude & la réflexion ont fortifié le talent de ramener à leur tronc les branches qui s'en éloignent, ou qui, pour mieux dire, en paroissent détachées. C'est par ces rapprochemens, qui demandent tant de justesse & de sagacité, que les loix sont en quelque sorte vivifiées, & qu'elles reprennent leur légitime pouvoir dans toute l'étendue de leur empire. C'est sur-tout par ces traits de génie que M. d'Aguesseau étoit

60 MERCURE DE FRANCE.

révéré comme l'oracle de la Magistrature. Il étoit devenu , pendant sa longue administration , l'ame de ce Corps respectable ; & cette portion de sa gloire fut moins un hommage rendu à ses dignités , que le prix des qualités éminentes de son esprit & de son cœur. Cette supériorité personnelle se montre par - tout dans ses Lettres sur les matières civiles & criminelles ; matières dont il avoit approfondi les principes & suivi les détails avec l'attention la plus soutenue & la plus religieuse.

Éclairé par son expérience & par ses succès , il ne laissoit échapper aucune occasion de faire sentir aux Magistrats l'étroite nécessité de se livrer à l'étude assidue de nos Loix. Le savoir ne lui paroïssoit pas moins essentiel dans un Juge que l'intégrité , parce que l'intégrité ne suffit pas pour sentir toute l'étendue des devoirs , pour fournir les moyens de les remplir , pour fixer les incertitudes de l'esprit , & pour conduire à la vérité à travers les trompeuses lueurs des vraisemblances. « La science , dit M. le Chancelier d'Aguesseau , nous donne en peu de temps l'expérience de plusieurs siècles. Sage , sans attendre le secours des

» années , & vieux dans sa jeunesse , le
 » Magistrat reçoit de ses mains cette suc-
 » cession de lumières , cette tradition de
 » bon sens à laquelle le caractère de cer-
 » titude , & , si on ose le dire , de l'in-
 » faillibilité humaine semble être attaché.
 » Ce n'est plus l'esprit d'un seul homme ,
 » toujours borné , quelque grand qu'il
 » soit ; c'est l'esprit , c'est la raison de
 » tous les Législateurs qui se fait entendre
 » par sa voix , & qui prononce par sa
 » bouche des oracles d'une éternelle
 » vérité ».

Telle étoit l'idée que s'étoit faite M. le
 Chancelier d'Aguesseau, de l'étendue des
 connoissances que doit réunir le Magis-
 trat pour fournir fidèlement , & avec
 dignité, la noble carrière dans laquelle il
 se trouve engagé , & pour jouir de cette
 gloire personnelle , toujours supérieure
 à celle qui est attachée aux places les plus
 éminentes. Il s'élevoit sans relâche contre
 ces hommes indolens qui croient trouver
 dans la multitude même de leurs devoirs ,
 la dispense des lumières nécessaires pour
 les remplir ; contre ces hommes vains
 qui osent invectiver contre l'étude & la
 science , qui se vantent d'avoir reçu de la
 nature cette sagacité qui n'a besoin que

62 MERCURE DE FRANCE.

d'entrevoir les difficultés pour les saisir & les résoudre, qui ont l'aveugle confiance de se croire capables de deviner ces mêmes loix qu'ils n'ont jamais étudiées. » Malheur au Magistrat, disoit l'illustre » & savant Chancelier, qui ne craint » point de préférer sa seule raison à celle » de tant de grands hommes; & qui, » sans autre guide que la hardiesse de son » génie, se flatte de découvrir d'un simple regard, & de percer du premier » coup d'œil, la vaste étendue du droit » sous l'autorité duquel nous vivons ».

En effet, un Magistrat dépourvu de lumières acquises par le travail & la réflexion, ne peut qu'adopter au hasard des idées étrangères; également incapable d'échapper aux erreurs d'autrui, & d'évaluer les écarts des passions de ceux qu'il choisit servilement pour ses guides. Les droits & les intérêts des Citoyens, ceux de la société entière sont toujours flottans entre ses mains, & la corruption même ne produiroit pas des effets plus redoutables. » L'amour même de la justice est inutile, disoit M. d'Aguesseau, » si l'on n'y ajoute la connoissance exacte » des règles ». La vertu que la science

n'éclaire point, marche au hasard dans les sentiers de la justice, & dans ceux qui en éloignent; elle échappe au danger, ou s'y précipite avec la même sécurité.

M. le Chancelier d'Aguesseau présente par-tout dans ses ouvrages la réunion de la science & de l'intégrité, comme l'apanage propre de la Magistrature. Persuadé qu'elle ne pouvoit avoir d'autre intérêt que celui du Souverain & des Peuples; il croyoit que par-là même, ce Corps respectable devoit être regardé comme inaccessible à l'intrigue & à la séduction. Par une conséquence nécessaire, il envisageoit comme un malheur public, toutes les démarches qui auroient pu affoiblir le respect & la confiance des peuples pour les dépositaires des Loix; & il plaçoit parmi les devoirs d'une administration sage, de laisser toujours un libre cours à la Justice, de n'en interrompre ni l'ordre, ni l'activité. « Il est » bien dangereux, disoit-il, (*Tom. 9. p.* » 207) de s'accoutumer à nommer des » Commissaires, sur-tout en matière » criminelle. La Loi répond des inconveniens qu'on éprouve quelquefois en » la suivant; mais l'homme est respon-

» sable de ceux qui arrivent lorsqu'on
 » s'est écarté de la règle ».

Il s'élève avec la même force contre cette maxime si répandue & si souvent dangereuse : *qu'il faut toujours suivre l'esprit de la Loi, & secouer le joug servile de la Lettre.* Frappé des conséquences qu'un tel principe pourroit entraîner après lui ; la vie, la liberté, la fortune des Citoyens, lui parurent exposées aux plus effrayans dangers, au moment que l'instabilité des interprétations arbitraires usurperoit l'autorité invariable de la Loi.

» Étrange principe, dit-il, qu'il paroît
 » plus naturel de se conformer à l'esprit
 » de la Loi, que de s'attacher servilement
 » à des formalités qui n'ont été prescri-
 » tes que dans la vue d'éviter la fraude
 » & la suggestion. Avec cette maxime
 » générale, si elle pouvoit être tolérée,
 » il n'y auroit aucun Juge qui ne se crût
 » en droit de mépriser toutes les forma-
 » lités qui ont été si sagement établies
 » par les Loix pour assurer la vérité &
 » la solennité des actes les plus impor-
 » tans de la société civile. Leur exécu-
 » tion deviendroit absolument arbitraire.
 » Chaque Juge, selon les motifs qu'il
 » lui plairoit d'attribuer au Législateur,